

Chronique



La conciliation travail-famille, c'est quoi?

On entend de plus en plus parler de « conciliation travail-famille ». Que vous soyez patron ou employé, vous tentez d'appliquer ce concept au quotidien. Mais de quoi s'agit-il au juste?

La conciliation travail-famille, c'est tout simplement l'activité par laquelle un employé ou un patron s'efforce d'accomplir convenablement ses responsabilités professionnelles, tout en répondant aussi bien aux besoins qu'impose sa vie personnelle et familiale, et ce, dans un contexte où les exigences liées à la vie au travail et à la maison tendent de plus en plus à augmenter et à s'opposer.

Saviez-vous qu'un des moyens d'attirer et de retenir de bons candidats est d'offrir des mesures visant à atténuer les tensions entre les responsabilités liées au travail et celles liées à la vie familiale et personnelle?

Saviez-vous que ces mesures entraînent une diminution du roulement du personnel et, par conséquent, une augmentation de son rendement et de sa productivité? Quant aux individus, ils bénéficient d'une diminution du niveau de stress et d'une amélioration du rendement au travail.

Ne manquez pas nos prochaines chroniques afin d'en apprendre davantage sur le sujet. Par ces articles, Accès Travail Portneuf souhaite informer les employeurs et les travailleurs portneuvois afin de les aider à faire face au défi de la conciliation travail-famille. Des ateliers et des conférences sur ce thème seront d'ailleurs présentés au cours des prochains mois. D'ici là, si vous avez des commentaires ou des questions sur le sujet, n'hésitez pas à nous contacter au 1-800-897-9910.

Ce projet réalisé par Accès Travail Portneuf est rendu possible grâce à la participation financière du ministère de la Famille et des Aînés et de la collaboration de Consilia.

